

Monsieur Michel Carmona (10h)

Professeur en géographie et aménagement à l'Université Paris-Sorbonne, Directeur de l'Institut d'urbanisme et d'aménagement de la Sorbonne

Aménagement et développement régional

Objectif : étudier les dynamiques des évolutions régionales qui permettent de rendre compte du déclin, ou de l'essor d'une région. Mais qu'est-ce qu'un territoire régional, à quelle échelle peut-on analyser les phénomènes, à quelle échelle se produisent les actions, coordonnées ou dispersées, qui font le développement (ou déclin) d'un territoire ? La question de l'échelle est très importante à prendre en considération parce que c'est au sein de territoires institutionnalisés que se meuvent les différents acteurs considérés.

1. Les lignes de force : Nous allons prendre essentiellement la France comme terrain d'étude.

- *Les cadres territoriaux*. Quels sont les schémas institutionnels actuels : ?
- *Volontarisme et spontanéité* dans le développement.
- *Les échelles territoriales*. elles doivent être vues en rapport avec deux données fondamentales : les déplacements (mobilité des personnes et des biens), la communication.

2. Concepts et contenus des actions de développement régional.

- Une constante qui plonge ses racines dans l'histoire : *l'action par les infrastructures* liées aux déplacements des personnes et des biens, et par l'organisation de la communication.
- Vient l'adjonction de *préoccupations nouvelles* ; dans l'entre-deux guerres, puis les évolutions post-deuxième guerre mondiale voient l'extension spatiale de l'Etat-providence.
L'Etat providence : les implications de ce concept dans le développement régional
La théorie des pôles de développement (et ses avatars)
- En France : *le Plan et l'émergence des régions*, la DATAR (aujourd'hui DIACT).

3. Les moyens de l'aménagement du territoire.

- *Les structures administratives*.
- *Rapports public/privé*.
- *Comment le public se finance-t-il, ou les moyens financiers et fiscaux*.
- *Rapports avec la planification : la contractualisation*.

4. Quelques politiques d'aménagement du territoire en France

- *La localisation des activités*.
- *L'équilibre de l'occupation du territoire*.
- *L'aménagement rural*.
- *Protection de l'espace et développement du tourisme*.
- *Les banlieues*.
- *Intercommunalité, planification, contractualisation*.
- *Une nouvelle politique des pôles : les pôles de compétitivité*.
- *Quelles régions pour le développement aujourd'hui*.

Conclusion

Trois contraintes pour le développement et l'aménagement régional :

- La réalité mouvante des cadres institutionnels sans cesse remis en cause, face à la globalisation et face à la revendication croissante de local (penser local, démocratie locale) par les citoyens.
- Une deuxième réalité : la demande de cohésion sociale dans un monde qui est en même temps, et de façon contradictoire, soumis aux lois de la concurrence et de la compétition. Cette demande est souvent rassemblée sous le vocable d'équité territoriale.
- Une troisième réalité : la nécessaire inscription de toute action de développement dans le cadre des exigences du développement durable.